

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 013-2111300546-20240423-24P021-AR

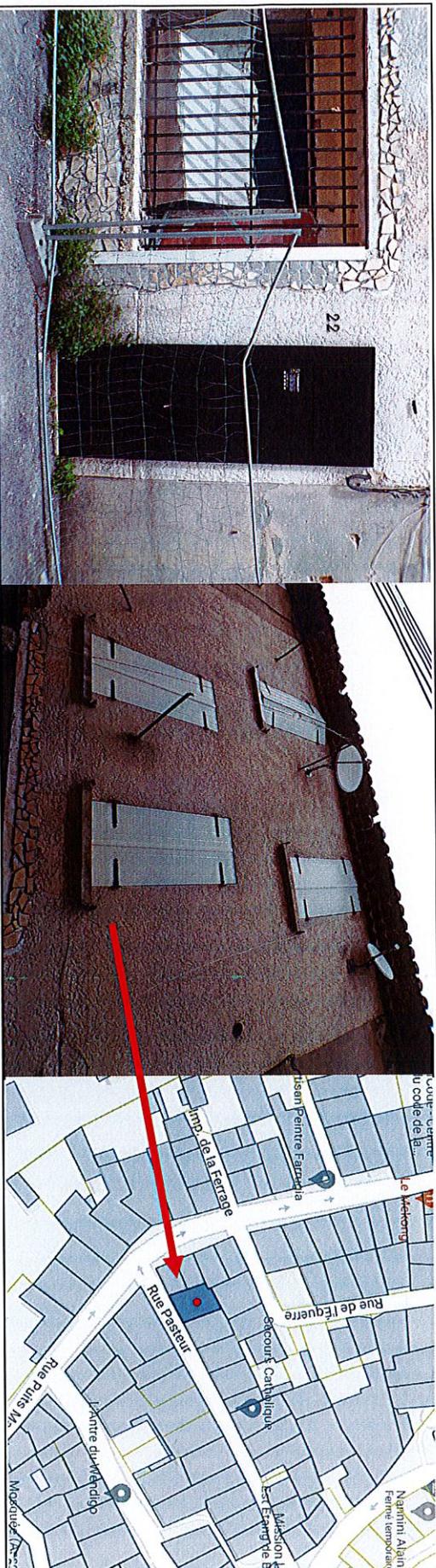
Berger
Levrault



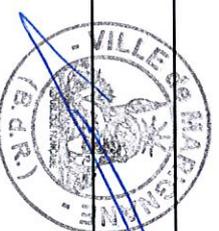
VILLE DE
MARIGNANE
entre soleil et eau

Ville de Marignane

Rapport technique de visite



Adresse du bien :	22, rue Pasteur
Référence de parcelle :	AN 104
Date de la visite :	15 avril 2024
Rapport réalisé par :	M. Patrick SANTAMARIA
Rapport visé par :	M. Pierrick CORNIOU





1 - Données générales

Nom de la SCI :	SCI GIB et Yves BISSEAU
Nom du gérant :	M. Gilbert CORREA
Coordonnées téléphoniques :	06.20.81.48.10
Courriel :	dwainewayne@hotmail.fr
Adresse du siège social de la SCI :	Villa Constance, impasse de la Thèse 13015 Marseille

L'immeuble présente des désordres, qui portent atteinte à la sécurité publique. Actuellement, l'immeuble est inoccupé et barriéré pour interdire l'occupation des trois logements, qui composent cette maison de ville.



2- Désordres constatés portant atteinte à la sécurité des personnes

2.Présence d'une toiture dégradée.



2- Désordres constatés portant atteinte à la sécurité des personnes

2.2 Présence de planchers étayés, dégradés et instables.





3 - Conclusions

Au regard du danger pour la sécurité publique, il est proposé sous six mois de :

- *Stopper le risque de chute des personnes et d'effondrement.*
- *Mettre hors de danger les usagers de la voie publique et des occupants de l'immeuble.*
- *Délivrer une attestation des travaux, faite par un homme de l'art.*

Il est nécessaire d'interdire temporairement, toute occupation des logements, avant la réalisation des travaux et la levée du présent arrêté, établi sur la base du présent rapport technique.